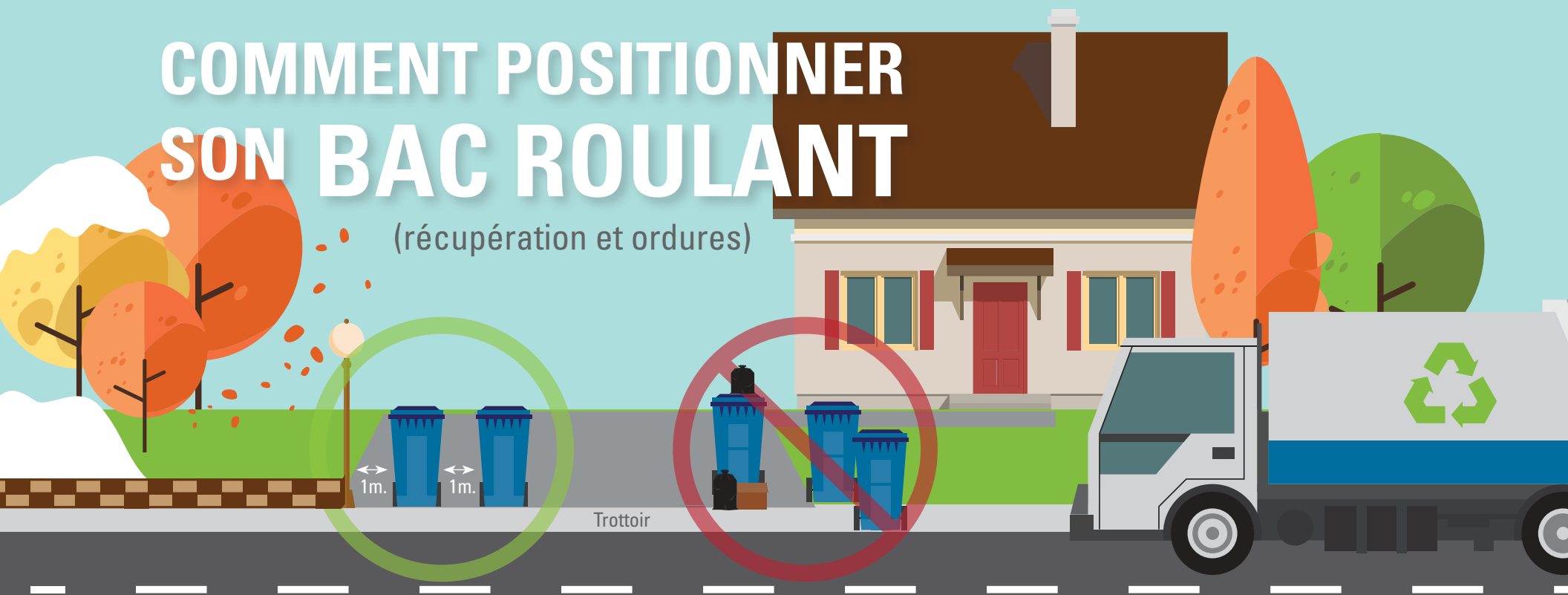


# COMMENT POSITIONNER SON BAC ROULANT (récupération et ordures)

(récupération et ordures)



## 5 RÈGLES À SUIVRE

Pour information : 418 589-4557  
[regiemanicouagan.qc.ca](http://regiemanicouagan.qc.ca)  
[info@regiemanicouagan.ca](mailto:info@regiemanicouagan.ca)

- 1 Couverture fermée et aucun objet sur le bac
- 2 Roues orientées vers la résidence
- 3 Bac toujours à 1 m de tout objet (muret, poteau, garage, abri, voiture, autre bac, etc.) en retrait du trottoir et de la chaussée
- 4 Aucune matière à côté du bac
- 5 Chaussée libre d'accès pour les opérations de nettoyage et de déneigement de votre municipalité

